

CASSANIOUZE

N°29

DÉCEMBRE 2022



SOMMAIRE

Pages 5 à 6

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Voirie, conduite d'eau, abribus, vitraux, église, cimetière

Page 3 à 4

LE MOT DU MAIRE et AGENDA

Pages 7 à 9

TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023

Camping, voirie, salle polyvalente, immeuble du bourg, ordures ménagères, station d'épuration, acquisition immeubles, eau, rénovation

Pages 10 à 14

BUDGETS 2022

Commune, eau et assainissement, ligne de trésorerie

Page 14

IMPOTS LOCAUX

Taxes d'habitation et taxes foncières

Pages 15 à 17

TARIFS COMMUNAUX

Eau et assainissement, concession cimetière, cantine et garderie, locations de salles et télécentre

Page 18 à 19

L'ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariage, Décès, Hommages

Pages 19 à 23

Urbanisme communal, École, Chasse, Entretien sentiers et fleurs

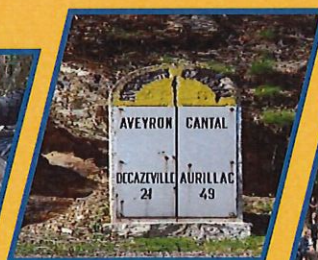
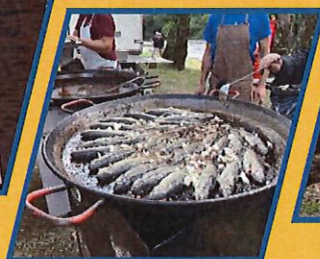
Pages 23 à 29

Handi Aide, téléphonie mobile 4G, économies d'énergie, Grand site de Conques, récupérateurs d'eau, PanneauPocket, ateliers numériques, boîte à lire, maisons France services, covoiturage MOV'ICI, propreté animale

Page 29 à 40

ANIMATIONS 2022

Fêtes, conscrits, concert, sorties commémoration, visite M. Ferchiche, don du sang, sorties Costonhaires, veillée de Noël





LE MOT DU MAIRE

Comme chaque fin d'année, je vous retrouve dans le cadre du bulletin municipal dorénavant annuel, pour vous présenter le bilan des activités réalisées sur notre commune au cours de l'exercice 2022.

Nous avons abordé l'année 2022 dans le « stress » de la pandémie et nous la terminons avec le mot « sobriété ». Entre-temps fort heureusement, nous avons pu profiter d'une période estivale propice aux animations qui ont su nous divertir et ont permis de resserrer les liens entre les habitants de notre commune et des communes environnantes. Dans ce cadre, la fête de la truite à Saint Projet a été une très belle réussite et la fête de Cassaniouze a rassemblé comme chaque année début septembre de nombreux participants. Un grand merci aux bénévoles sans lesquels de telles organisations seraient impossibles.

L'exercice 2022 a vu aussi la réalisation et l'initiation de plusieurs projets tels que la réfection d'un certain nombre de nos voies communales pour lesquelles nous consacrons chaque année un budget conséquent afin de ne pas nous laisser déborder et maintenir coûte que coûte en bon état les 60 km de voirie, mais aussi le remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau de Bellevue à La Viale et la première phase du diagnostic de la station d'épuration.

La programmation des investissements pour 2023 portera prioritairement sur la mise en œuvre de la phase de mise en conformité du réseau d'assainissement nécessaire à la création de la station d'épuration destinée au village de Cassaniouze et à la réhabilitation de la salle des fêtes qui a terme intégrera une salle spécifiquement dédiée aux associations.

Notre rendez-vous amical de début d'année auquel nous avons dû renoncer les deux dernières années pourra avoir lieu compte tenu de l'amélioration sanitaire et pourra nous réunir le dimanche 15 janvier 2023.

Je tiens tout particulièrement à vous réaffirmer mon soutien total face aux difficultés que nous subissons qu'elles soient d'ordre matériel ou personnel.

Bonne lecture de ce bulletin annuel et mes meilleurs vœux à toutes et tous pour 2023.

Michel CASTANIER

OCTOBRE 2022

03/10/2022	SAINT-MAMET	Bureau Communautaire
04/10/2022	CASSANIOUZE	Réunion SMACL - Assurances communales
		Réunion Associations communales
06/10/2022	CASSANIOUZE	Réunion Société Courtage Energies nouvelles
		Conseil Municipal
07/10/2022	CASSANIOUZE	Réception travaux de voirie par les services de la DDT et la Société COLAS
	MONTVALVY	Réunion Communautaire
08/10/2022	SAINT-MAMET	Réunion Agriculture Plan Châtaignes
11/10/2022	AURILLAC	Commission centre de gestion / personnel
13/10/2022	SAINT-MAMET	Commission chemins de randonnées
15/10/2022	SAINT-FLOUR	Assemblée Générale des Maires du Cantal
17/10/2022	SAINT-MAMET	Commission Communautaire
	LE ROUGET	Conférence des Maires / la petite enfance
18/10/2022	CASSANIOUZE	Conseil d'école
19/10/2022	SAINT-MAMET	Commission Habitat
20/10/2022	PONT DE SALARS	Congrès des Élus de la montagne (Aveyron)
21/10/2022		
22/10/2022	MOURJOU	Table ronde Plan Châtaignes
24/10/2022	MAURS	Conférence des Maires communication sur les Déchets Ménagers
25/10/2022	AURILLAC	Réunion Syndicat d'Energie du Cantal
26/10/2022	ST GÉRON	Commission Tourisme
27/10/2022	AURILLAC	Commission dépt de l'Education Nationale (Préfecture)

NOVEMBRE 2022

03/11/2022	MONTVALVY	Cérémonie des 100 ans de Mme Juliette Mazard Ehpad Montsalvy
04/11/2022	CONQUES	Cérémonie hommage à Pierre Soulages
07/11/2022	CONQUES	Commission Grand Site de France
08/11/2022	AURILLAC	Commission Départementale de l'Education Nationale et de l'association des Maires du Cantal
09/11/2022	AURILLAC	Conseil départemental du Syndicat de l'Energie
10/11/2022	SAINT-MAMET	Bureau communautaire
11/11/2022	CASSANIOUZE	Cérémonie de l'Armistice
14/11/2022	CASSANIOUZE	Réunion Société Michel Veyrines
		Réunion Parents d'Elèves (APE)
17/11/2022	ESPALION	Réunion Syndicat Médian Lot Dourdou
	LEUCAMP	Conseil Communautaire
18/11/2022	CASSANIOUZE	Assemblée Générale du Comité des fêtes
19/11/2022	MONTVALVY	Copil / Eau
21/11/2022	AURILLAC	Commission départementale coopération intercommunale de la Préfecture
	CONQUES	Réunion du Syndicat du Grand Site de Conques
22-23-24 11/2022	PARIS	Congrès National des Maires de France
28/11/2022	CASSANIOUZE	Conseil Municipal
29/11/2022	AURILLAC	Comité Technique du Personnel communal - centre de gestion
30/11/2022	CONQUES	Réunion Syndicat du Grand Site de Conques
	SAINT-MAMET	Bureau communautaire / Finances

DÉCEMBRE 2022

01/12/2022	QUEZAC	Conférence des Maires/compétences de l'eau
02/12/2022	AURILLAC	Conférence des territoires au conseil départemental
05/12/2022	AURILLAC	Réunion / le Tri des Ordures ménagères avec la CABA
	AURILLAC	Réunion du Syndicat Energie
06/12/2022	SAINT-MAMET	Réunion de l'Office du Tourisme
	ROUMEGOUX	Conseil Communautaire / orientations budgétaires

DÉCEMBRE 2022 (suite)

12/12/2022	AURILLAC	Réunion Convention ruralité Ecole
15/12/2022	CASSANIOUZE	Noël des Ecoles
	SAINT-MAMET	Réunion Agriculture Plan Châtaignes
16/12/2022	CASSANIOUZE	Repas de Noël des Séniors - Costonhaires
21/12/2022	AURILLAC	Rdv Notaire achats habitats

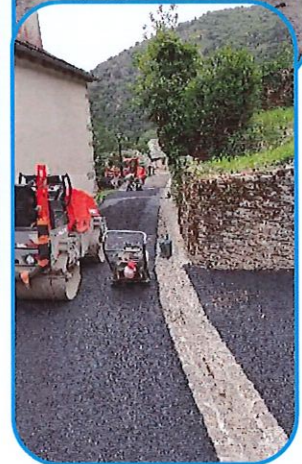


TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Les travaux de voirie

Les travaux de voirie prévus sur la rue principale de Saint-Projet de Cassaniouze, à Coursavy, Servant, Le bout du lieu, Badailhac, Vernusse, Lestaplou et Bouscatel ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant global de 199 671,56 € TTC.

SAINT PROJET



Remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau



Les travaux d'AEP réalisés par l'entreprise LAPIERRE pour un coût total de 29 095.00 € TTC subventionnés par le Fonds Cantal Solidaire à hauteur de 6 000 €, concernent le remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau sur le secteur de la Viale. Afin de minimiser les dépenses, le personnel communal s'est chargé de la pose de la conduite et des branchements.

Sur le secteur de la rue du Bout du Lieu, l'entreprise COLAS et le personnel communal ont remplacé la conduite d'eau.

L'ensemble des travaux ont été finalisés fin novembre.

Remplacement d'un abribus

Un nouvel abribus a été installé en janvier dernier sur la rue de Bel Air au niveau de la place de Cassaniouze. C'est dans le cadre de la Loi NOTRe que la région Auvergne-

Rhône-Alpes a pris en charge l'acquisition, la pose et la maintenance des

abris voyageurs utilisés notamment dans le cadre des transports interurbains et scolaires.



Les vitraux des Eglises de Saint-Projet et de Cassaniouze

Le vitrail créé à la demande de l'Association « Les Amis de Saint-Projet » par Mme Bastien, vitrailliste à Badailhac en vue d'embellir la porte de l'église de Saint Projet de Cassaniouze a été inauguré à la satisfaction de tous, le 21 août 2022, en présence notamment de M. Delcros (Sénateur), M. Descoeur (Député), de M. FAURE (Président du Conseil Départemental) et de nombreux maires de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.



La réfection des deux vitraux endommagés à l'église de Cassaniouze a également été réalisée par Mme Bastien en novembre dernier.

la voûte de l'église de Cassaniouze

Une infiltration d'eau importante à l'origine de dégradations intervenues au niveau de la nef centrale de l'église de Cassaniouze a nécessité des travaux de peinture récemment réalisés par M. Gérard Guibert pour un montant de 3 969,25 €. L'association paroissiale participe au financement dans le cadre d'un don de 500 €. La voûte secondaire montre un point de fragilité, certes moins important, mais qui reste à surveiller.



Peinture de la porte de l'église de Cassaniouze

La porte de l'Eglise ayant subi les affres du temps, l'association paroissiale a choisi d'anticiper sa dégradation en faisant apposer prochainement par M. Thibaut Wennagel, une peinture de couleur « rouge basque » en accord avec des services des bâtiments de France.

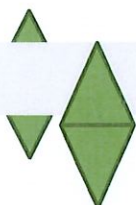
Réfection du mur du cimetière

L'entreprise Cros a été sollicitée pour effectuer des travaux de maçonnerie sur le mur du cimetière récemment altéré. Le montant des travaux s'élève à 2 760 € TTC.

Le camping le pré des étangs devient

« Camping Le Cantalou »

L'achat du Camping du « Pré des étangs » dorénavant renommé « Camping Le Cantalou », par la Société VITA France dont la présidente est Mme Nicole CONTASSOT-MARIE a été officialisé au mois de mai 2022. Le terrain du camping est une propriété privée depuis l'acte d'achat. La remise en état des infrastructures est en cours pour un redémarrage de l'activité en avril 2023. Les nouveaux propriétaires ont pour projet le développement du camping associé à la mise en place d'une activité de pêche à la carpe sur les seules rives du camping. Le plan d'eau quant à lui demeure la propriété de la commune.



TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023

La voirie

Des travaux de voirie sont prévus sur l'exercice 2023. Ils concernent les voies communales de Sans-Soucis, de la Guillème, de Castagnérol jusqu'à Granier, la côte vieille de Saint-Projet jusqu'à la route départementale 601.

La réhabilitation de la salle polyvalente

D'importants travaux de réhabilitation du bâtiment de la salle polyvalente doivent être réalisés au cours du 1^e semestre 2023. Il s'agit de mettre en œuvre une remise en état de l'ensemble de la toiture ainsi que la rénovation de la plomberie, du chauffage, des cloisons sèches, de l'électricité et des peintures, du premier étage et dès janvier 2023, des travaux de peintures dans la salle située au rez-de-chaussée.

Ces travaux ont pris du retard compte tenu de la révision des devis due à l'augmentation conjoncturelle des prix des matériaux et de l'obtention retardée de la subvention demandée à la région.

La réhabilitation d'un immeuble dans le bourg



L'immeuble privé de M. Frédéric Goelen dont les travaux de réaménagement sont actuellement en cours dans le centre bourg de Cassaniouze permettra la mise en location de quatre appartements.

Les ordures ménagères et le tri sélectif

Dans le cadre de la réorganisation du service de collecte des déchets ménagers, les 55 containers implantés sur la commune de Cassaniouze ont vocation à disparaître. Ils seront remplacés par 5 Points d'Apports Volontaires (PAV) répartis sur la commune. Le choix des emplacements des colonnes et des containers par la commune a pris en compte l'utilisation, à terme, d'un camion de 32 tonnes, nécessaire au ramassage des déchets.

Les emplacements seront situés : à Saint Projet (sur l'emplacement actuel), au camping de Coursavy, à Roquemaurel (RD 601), à la Viale (RD 25), au pont bascule, au parking de l'école pour le bourg de Cassaniouze et à Lasplace sur la commune de Junhac pour le secteur du Prat.

Il vous est rappelé que compte tenu de l'augmentation des coûts, les premiers gestes citoyens en faveur de l'environnement restent la limitation des déchets et le tri sélectif répondant aux obligations réglementaires. Dans ce cadre un achat groupé de composteurs est actuellement en cours par la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne.

TRI SELECTIF

COLOMNE JAUNE

COLOMNE VERTE

COLOMNE BLEUE

COMPOSTAGE

DÉCHETTERIE

PLUS ON SAIT, MIEUX ON FAIT !

La station d'épuration

La construction d'une nouvelle station d'épuration par « rhizosphère » autrement dit à lits filtrants plantés de roseaux, destinée au bourg de Cassaniouze nécessite une procédure définie en trois phases :

- Le diagnostic du système d'assainissement collectif
- Les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif
- Mise en œuvre de la station

Le bureau d'étude ACDEAU a été choisi pour cette première phase pour un montant de 74 666,00€ TTC qui a commencé au mois d'août 2022.

Elle est subventionnée par la DETR (12 167 €) et par l'Agence de l'eau (20 463 €).

L'acquisition d'immeubles en centre-bourg

Le Conseil municipal a acté par délibération du 31 mai 2022 l'achat par la mairie des bâtiments Guibert, Penou et Mas pour un montant global de 36 000 € hors frais de notaire.

La réhabilitation de ces bâtiments entre dans le cadre du programme gouvernemental, issu de la loi ELAN, de revitalisation des centres bourgs, dès lors que les bâtiments permettraient, après travaux, l'implantation d'un commerce et d'un hébergement notamment dédié aux randonneurs du GR 465.



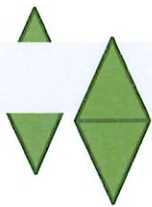
L'acte notarié relatif à l'achat par la commune de la maison Mas a été récemment signé. Les deux autres achats faisant l'objet d'un dossier commun compte tenu de la configuration des bâtiments sont en instance à ce jour mais en bonne voie de finalisation pour le début de l'année 2023. Ce dossier qui in fine sera porté par la Communauté de Communes bénéficiera des aides prévues au programme.

La modernisation de la télésurveillance des systèmes d'alimentation en eau potable

La commune met à l'étude un projet d'amélioration de la télésurveillance des systèmes d'alimentation en eau potable.

Plan de rénovation Energétique des Bâtiments (PREB) et panneaux photovoltaïques

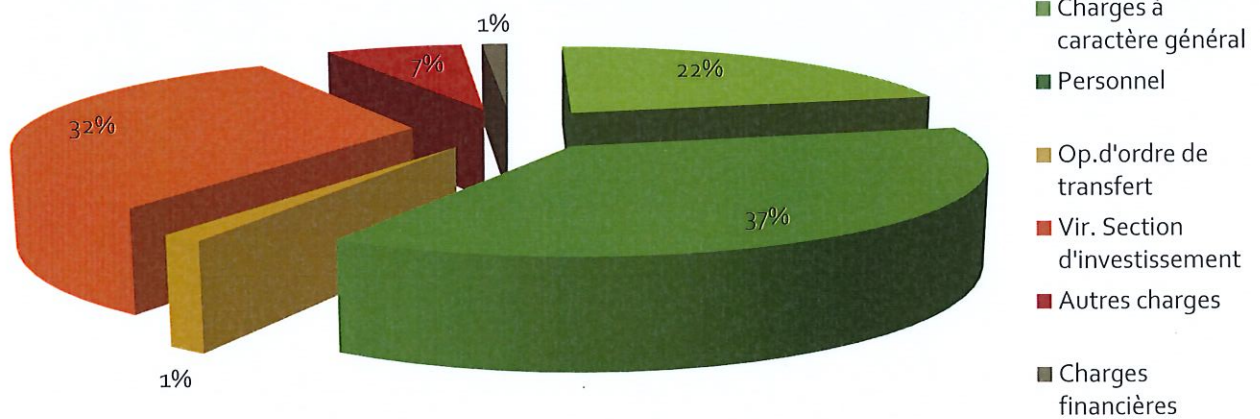
Deux études sont actuellement en cours de réalisation par la commune : l'une relative au chauffage et à l'isolation de l'école dans le cadre du PREB et la seconde relative à la pose de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux.



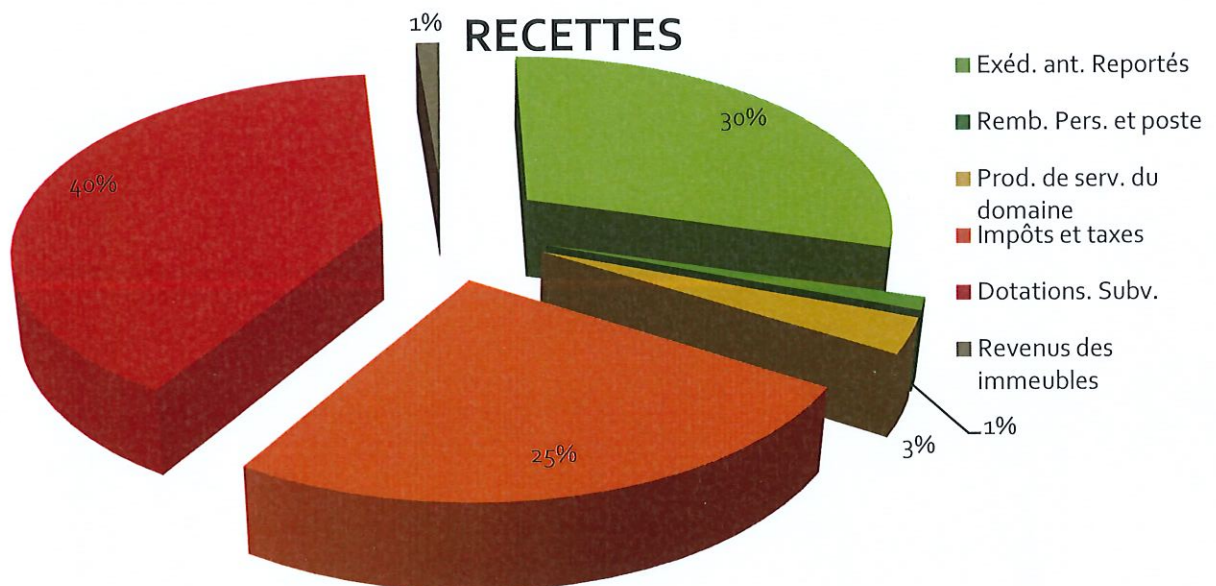
BUDGETS 2022

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	160 957 €	Excédents antérieurs reportés	218 729 €
Personnel : salaire brut et charges sociales	270 360 €	Remb sur rémunération du personnel	8 500 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 538 €	Produits de services du domaine (Indemnité poste, cantine, locations)	23 300 €
Virement à la section d'investissement	236 754 €	Impôts et Taxes	182 781 €
Autres charges de gestion courantes	49 918 €	Dotations. Subv. et Participations	295 800 €
Charges financières	9 583 €	Revenus des immeubles	9 000 €
TOTAL	738 110 €	TOTAL	738 110 €

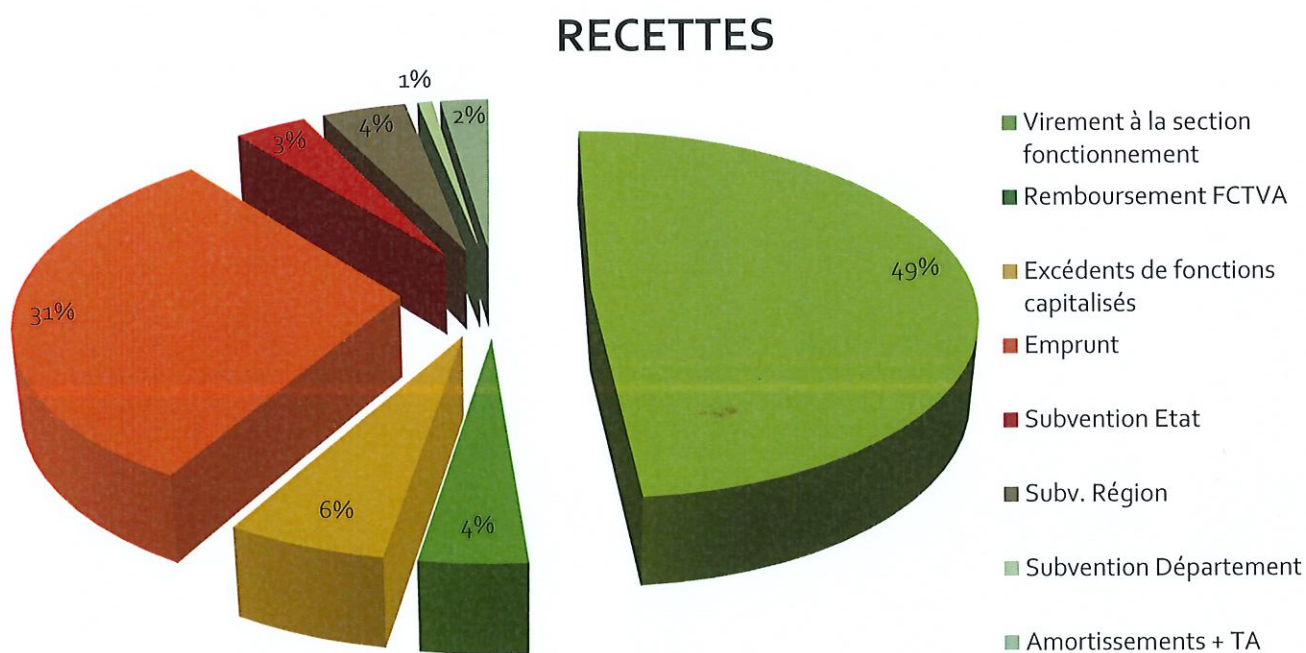
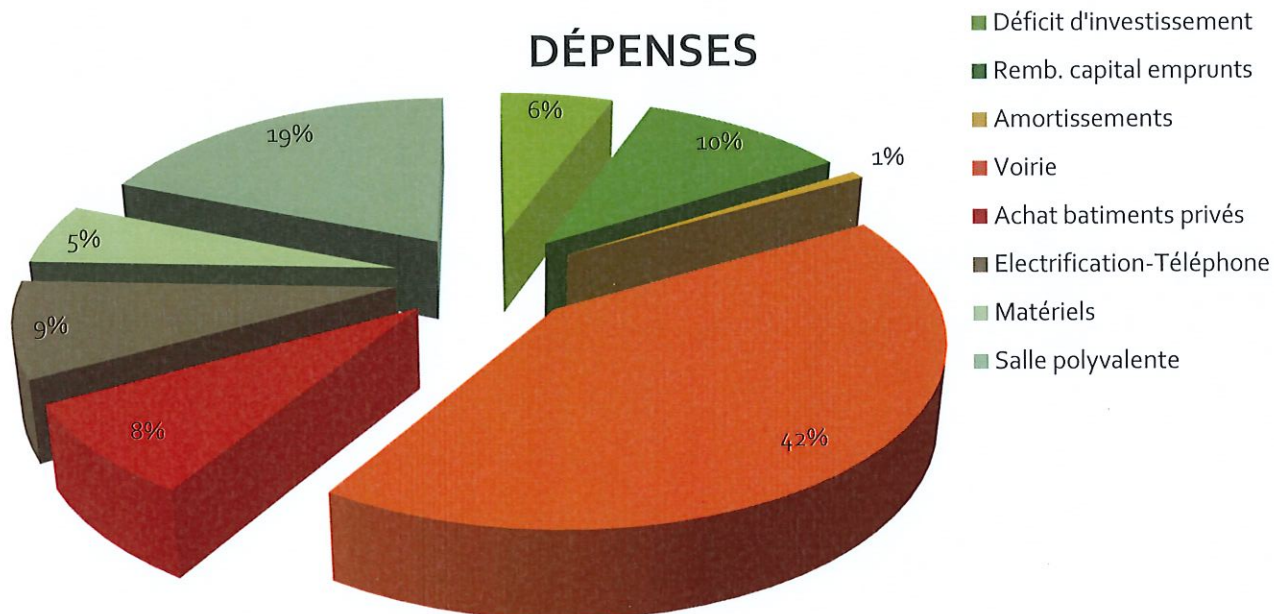
DÉPENSES



RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	27 764 €	Virement de la section fonctionnement	236 754 €
Remboursement capital emprunts	51 453 €	Remboursement FCTVA	19 041 €
Amortissements	3 356 €	Excédents de fonctions capitalisés	27 898 €
Voirie	203 860 €	Emprunt	150 000 €
Achat bâtiments privés	40 000 €	Subvention Etat	17 326 €
Électrification et téléphone	41 756 €	Subvention Région	20 000 €
Matériels	26 400 €	Subvention Département	3 500 €
Salle Polyvalente	91 468 €	Amortissement + taxe d'aménagement	11 538 €
TOTAL	486 057 €	TOTAL	486 057 €

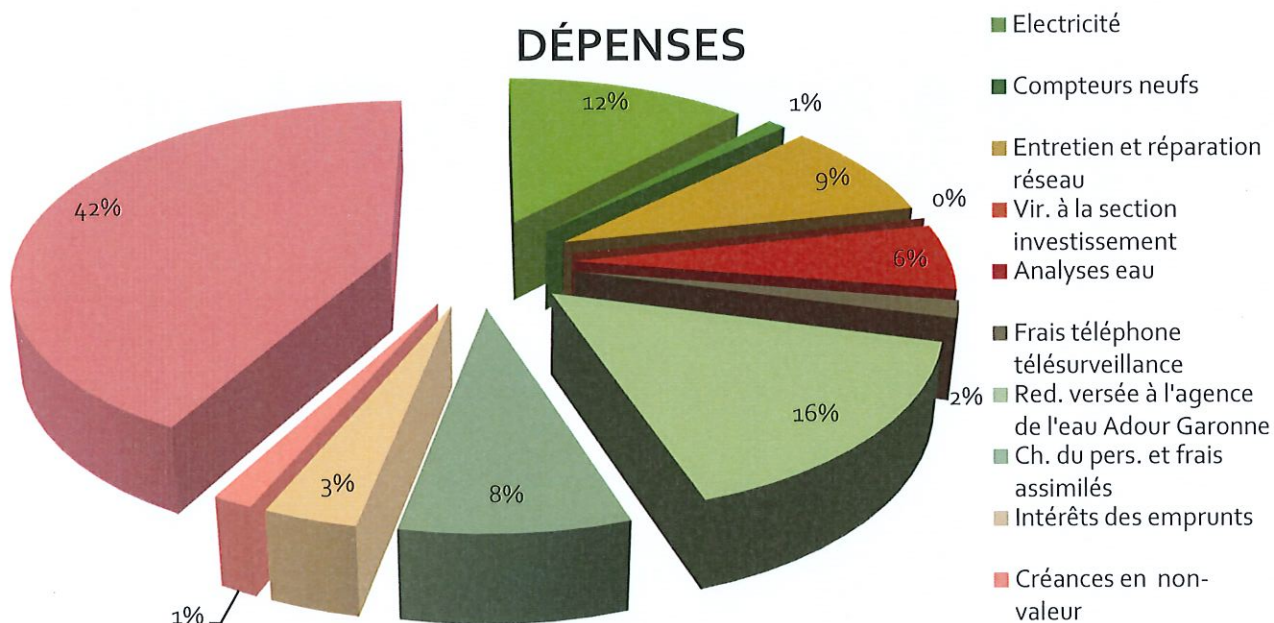


BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

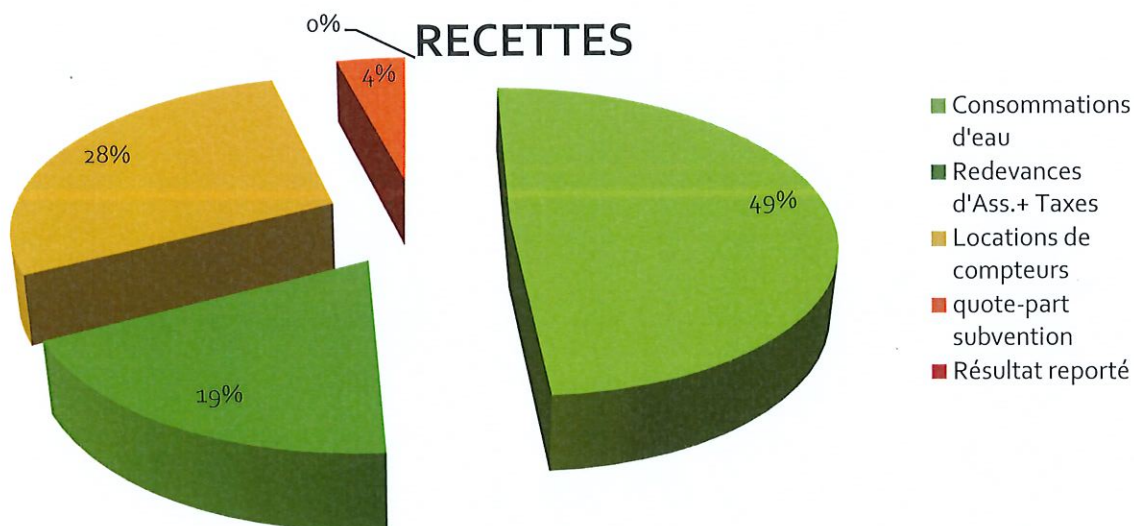
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Electricité	12 512 €	Consommations d'eau	51 000 €
Compteurs neuf	1 000 €	Redevances d'Assainissement + Taxes	19 400 €
Entretien et réparation réseau	9 000 €	Locations de compteurs	29 500 €
Virement à la section investissement	0 €	Résultat reporté	0 €
Analyses eau	6 000 €	Quote-part subvention	4 305 €
Frais téléphone télésurveillance	1 600 €		
Redevance versée à l'agence de l'eau Adour Garonne	16 300 €		
Charges du personnel et frais assimilés	8 500 €		
Dépenses imprévues	986 €		
Intérêts des emprunts	3 428 €		
Créances en non- valeur	1 500 €		
Dotations aux amortissements et aux provisions	43 379€		
TOTAL	104 205 €	TOTAL	104 205 €

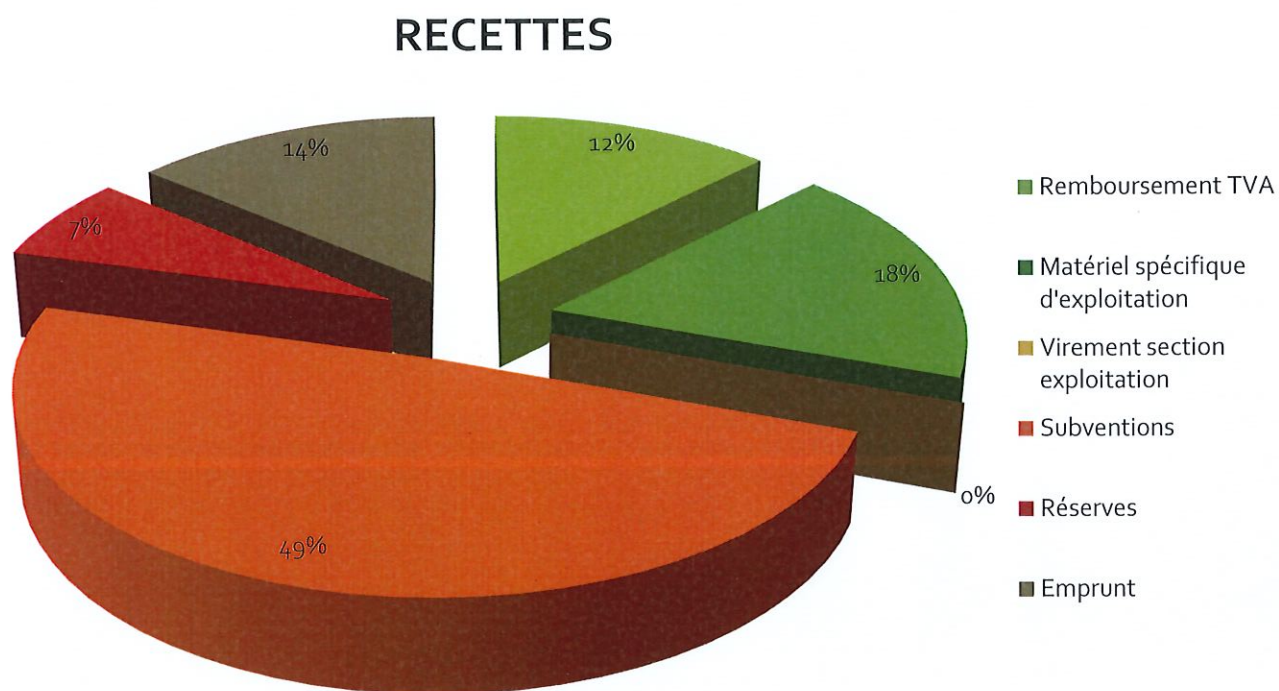
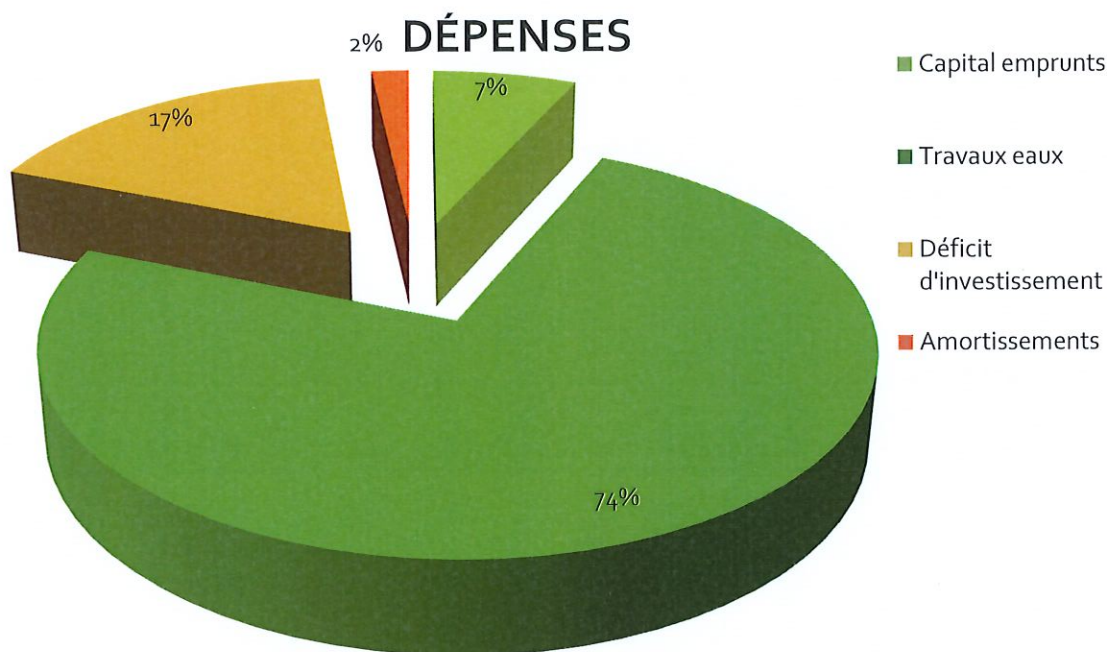
DÉPENSES



RECETTES



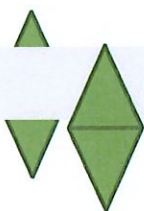
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	41 622 €	Remboursement TVA	30 635 €
Capital emprunts	16 431 €	Matériel spécifique d'exploitation	43 379 €
Travaux eaux	180 000 €	Virement section exploitation	0 €
Amortissements	4 305 €	Subvention	118 166 €
		Réserves	16 572 €
		Emprunt	33 606 €
TOTAL	242 358 €	TOTAL	242 358 €



La ligne de trésorerie et un nouveau prêt communal

La commune dispose d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole de 130 000 €. Elle permet de pallier les décalages de trésorerie dus aux retards enregistrés dans le versement des subventions. Elle est utilisée au cas par cas et peut être remboursée en totalité ou partiellement à tous moments. Elle a été renouvelée en février dernier pour un an mais n'est pas utilisée actuellement.

Un prêt de 150 000 € à taux indexé sur le livret A a été contracté auprès de la Caisse d'épargne pour financer notamment les importants travaux de voirie de l'exercice, ce qui a permis de réaliser des revêtements en enrobé dont la durée est bien supérieure au tricouche.



IMPOTS LOCAUX

La taxe d'habitation

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les **résidences principales**.

Les différentes étapes de la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales :

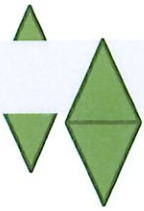
- En 2020, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80 % des foyers fiscaux ;
- En 2021, les 20 % de foyers qui n'ont pas bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation bénéficient d'un allègement de 30 %
- En 2022, ces mêmes 20 % de foyers bénéficieront d'un allègement de 65 %
- En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale

Les résidences secondaires, sont toujours concernées par cet impôt. Le taux communal reste fixé depuis 2017 à 10,32 %.

Les taxes foncières bâti et non bâti

Les taux d'imposition communaux sont maintenus à l'identique.

TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI
38,93 %	71,68 %



TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs eau et assainissement 2023

EAU	
Abonnement au compteur	70 €
Tarif du m ³ d'eau	
Consommation comprise entre 0 et 1000 m ³	0,90 €/m ³
Consommation supérieure à 1000 m ³	0,70 €/m ³

ASSAINISSEMENT	
Redevance	1,10 €/m ³

Les tarifs cimetière 2023

Concession perpétuelle	25 € le m ²
Case du columbarium	400 € pour une durée de 30 ans

Les tarifs cantine et garderie 2023

Lors de la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le 13 septembre 2018, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une incitation financière en direction des communes rurales les plus fragiles afin qu'elles puissent faciliter l'accès des écoliers à la restauration scolaire grâce à une tarification sociale. A cette fin, un fonds de soutien aux collectivités a été mis en place afin de compenser une partie du surcoût induit. L'aide financière est versée aux communes à deux conditions :

- Une tarification sociale des cantines comportant au moins trois tranches basées sur le quotient familial ;
- La tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser 1 € par repas.
Dans ce cadre l'aide apportée à la commune s'élèvera à 3 € par repas facturé à la tranche la plus basse.

Le conseil municipal a approuvé l'application d'une tarification sociale de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 selon le barème établi en fonction du quotient familial suivant :

- Tranche 1 : QF < 1500 = 1 € par repas
- Tranche 2 : 1501 < QF < 2000 = 2 € par repas
- Tranche 3 : QF > 2001 = 3 € par repas

GARDERIE (1)	
Tarif pour la journée	2,70 €
Tarif pour le matin	2 €
Tarif pour le soir (2)	2,30 €

CANTINE	
Repas enfant selon quotient familial	de 1€ à 3 €
Repas enseignant	5,60 €

1) les horaires de la garderie sont inchangés :
7h30 à 8h50 et 16h à 18h45

(2) il ne peut y avoir d'aide aux devoirs sans présence des enfants à la garderie.

Les tarifs de location des salles communales 2023

Face à l'absence de bonne conduite des particuliers et des associations concernant le maintien de la propreté des salles et aux dégradations constatées sur le matériel nécessitant de plus en plus souvent une intervention des services techniques, coûteuse pour la commune, une augmentation des tarifs des locations a été actée en Conseil Municipal. Dans ce cadre des augmentations interviennent sur les montant antérieurs des locations des salles. La location de la salle multi-activités passe ainsi pour les particuliers de la commune de 150 € à 200 € et celle de la salle des fêtes de 80 € à 130 €. Une caution de 50 € sera également demandée aux associations communales pour leurs activités hebdomadaires. Les consignes suivantes devront dorénavant être respectées :



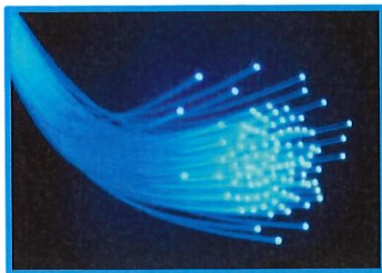
- Les clés des salles ainsi que les matériels (tables, chaises, bancs, barnums etc ...) ne seront accordées que par l'adjoint en charge de l'état des lieux ou le secrétariat de mairie et après remise des chèques de location et/ou de caution.
- Le nettoyage et le rangement des salles et des matériels (tables, chaises, barnums) devront être correctement effectués au terme de chaque prêt.
- En vue d'une réduction des montants des factures communales d'électricité, le chauffage devra être utilisé avec parcimonie et selon les consignes précises récemment données aux associations.

LOCATION	SALLE MULTI-ACTIVITÉS			SALLE POLYVALENTE			BARNUM
	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION (1)	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION (1)	CAUTION (1)
Particuliers de la commune	200 €	A la charge du loueur	400 €	130 €	A la charge du loueur	200 €	300 €
Particuliers hors commune	250 €			150 €			
Associations de la commune (2)	Gratuit	A la charge de l'association	400 €	Gratuit	A la charge de l'association	400 €	300 €
Associations Hors commune	150 €						
Associations de la commune pour activités hebdomadaires	Gratuit	A la charge de l'association	50 €				

(1) Le chèque de caution est à libeller à l'ordre de la commune de Cassaniouze

(2) Associations dont le siège social est à la mairie de Cassaniouze

Les tarifs de location du télécentre



Le télécentre créé en 2008 est doté de la fibre depuis septembre dernier en vue d'améliorer les connexions WIFI simultanées lorsque plusieurs utilisateurs sont présents sur le site en même temps. Cette avancée technologique permet de bénéficier d'internet en très haut débit ce qui devrait permettre à ce lieu de télétravail, un développement optimal de son utilisation dans le futur.

Les réservations des 3 bureaux et de la salle de réunion sont obtenues au secrétariat de la mairie (tel : 04 71 49 90 03).

Bureau	10 € / jour 30 € / mois
--------	----------------------------

Télécentre Cassaniouze [Cantal]



Cassaniouze, commune Auvergnate, se trouve en plein coeur de la Châtaigneraie cantatienne, aux confins de deux contrées aussi remarquables : le Quercy et le Rouergue.

Elle est membre de la communauté de communes du Pays de Montsalvy qui comprend 15 communes. Cassaniouze, avec ses 535 habitants et une superficie de 3584 ha, une des plus étendues du Cantal, est située à 35 km d'Aurillac sur la route de Conques, grand site médiéval, étape importante sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

mairie.cassaniouze@wanadoo.fr

www.cassaniouze.fr



04 71 49 90 03

cyber
cantal

Cantal, le département du télétravail

TELECENTRES

CAPACITES

4 postes de travail,
Des bureaux privatifs assurant la confidentialité.
1 salle de réunion, télécentre couvert en Wi-Fi.
1 imprimante A3 couleur à disposition, fax/telecopieur.

HORAIRES ET TARIFS

Les informations concernant le télécentre de Cassaniouze sont délivrées par la mairie (04.71.49.90.03). Celle-ci est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tarifs forfaitaires en fonction des usages. Possibilités d'adaptation d'ouverture du télécentre en fonction des besoins des télétravailleurs.





ETAT CIVIL 2022



Naissances :

8.06.2022 : Abigaël PLANCHE HERCBERG



Mariage :

30.04.2022 : Jean-Louis ESCALIER et Florence MARTIN

28.05.2022 : Mickaël MARÉCHAL et Fanny MADAMOUR



Décès :

03.03.2022 : Josette COMBELLES née LAC - 97 ans

30.03.2022 : Jean LAC - 88 ans

19.06.2022 : Yvette TREPIER née COQUIN – 85 ans

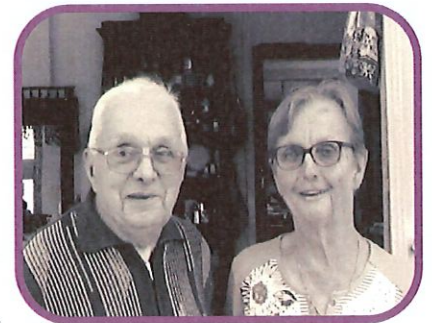
14.11.2022 : Michel LOUBIÈRE – 93 ans

Hommage à Michel LOUBIÈRE

C'est avec une grande amitié et beaucoup de reconnaissance que ceux qui l'ont connu ont rendu un dernier hommage à Michel LOUBIÈRE.

Un hommage à la hauteur de l'engagement qu'il a eu pendant une grande partie de sa vie, au service de notre communauté.

Michel Loubière est né à Cassaniouze le 12 juillet 1929 dans une famille de 6 enfants. Il a fréquenté l'école de Cassaniouze, puis s'est dirigé vers la profession de forgeron et maréchal-ferrant qu'il a pratiquée dans le bourg de Cassaniouze pendant toute sa carrière professionnelle, en suivant les évolutions du monde agricole.



Parallèlement à son activité professionnelle, il s'est également investi au service de la commune en un premier temps comme Conseiller municipal de 1953 à 1959, puis comme adjoint au maire de 1959 à 1967 et finalement dans la continuité logique de son investissement comme Maire de Cassaniouze en janvier 1968, où il a remplacé M. Laveissière.

Sa fonction de Maire a pris fin en 1977, mais entre-temps grâce à son engagement, de nombreuses améliorations communales ont été menées à bien, concernant notamment l'évolution des réseaux d'eau et la modernisation de la voirie communale. Mais aussi grâce à sa vision sur l'évolution d'une société portée davantage vers les loisirs et le tourisme, il est à l'origine en 1974 de l'aménagement du plan d'eau du pré des étangs.

Nous le remercions pour toutes ses actions qui ont contribué à faire évoluer notre commune vers la modernité.

La réussite de ses projets de vie s'appuie également sur la présence à ses côtés de son épouse, Marguerite, dont le dynamisme et l'exceptionnel investissement mis au service du bien-être de tous ont également participé au rayonnement de son époux sur la commune et à son ancrage familial.

Il nous quitte aujourd'hui mais il restera pour nous tous et pour longtemps encore l'exemple d'une vie au service des autres.

Madame Juliette MAZARD a eu 100 ANS



Juliette Mazard est la doyenne de la commune de Cassaniouze.

Née le 30 octobre 1922 à Saint Projet de Cassaniouze, fille unique de Joseph Lattes et de Marie Louise Delannes. De son mariage avec Albert Mazard, elle a eu 2 enfants. Elle est 5 fois grand-mère et 8 fois arrière-grand-mère.

Sa vie professionnelle a été très longue et très variée : d'abord à Vieillevie et Entraygues, puis à Paris en 1961 et à Chatillon-sous-Bagneux (Hauts de seine). Après le décès de son mari, en 1975, c'est le retour à Paris, le recrutement par le groupe Accor et le travail dans les grands restaurants parisiens. Elle travaille jusqu'à ses 70 ans. En 1992, Juliette Mazard revient vivre à Saint Projet de Cassaniouze et en 2018 elle rejoint l'EHPAD de Montsalvy où elle aime lire, faire des mots croisés et chanter.

En présence d'Isabelle Lemaire (Maire de Montsalvy) et de Michel Castanier (Maire de Cassaniouze), la directrice de l'EHPAD, Mme Marie-Thérèse Vigier-Souq a souligné les qualités maitresses de Juliette : « volonté, ténacité et courage ».

Chapeau Mme Mazard !

Urbanisme communal 2022

- Permis de construire → 3
- Déclaration préalable de travaux → 14
- Certificats d'urbanisme → 41
- Achat de résidences : 21 habitations ont été achetées en 1 an dont 16 seront habitées toute l'année. La commune accueille ainsi environ 34 personnes supplémentaires.

Le dépôt des dossiers d'urbanisme

Suite à la mise en place du nouveau PLUI, l'instruction des dossiers d'urbanisme est dorénavant effectuée par le service d'urbanisme de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne. Les dossiers peuvent être déposés par les pétitionnaires directement au guichet unique de la CABA, sur le site spécifique suivant : <https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>, soit à la mairie de Cassaniouze.

La vie de l'école

Les deux classes de l'école de Cassaniouze accueillent à ce jour 23 élèves :

13 en maternelle & CP
Mme Karine Mougnaud

2 en petite section
6 en moyenne section
2 en grande section
3 en cours primaire (CP)

10 en CE et CM
Mme Céline Laborie
(Directrice)

1 cours élémentaire 1 (E1)
2 cours élémentaire 2 (CE2)
4 cours moyen 1 (CM1)
3 cours moyen 2 (CM2)



Mme Gladys Gard-Sabatier est rattachée à l'école pour compléter les temps partiels de Mesdames Laborie et Mougnaud.

Les informations indiquées lors du dernier conseil d'école, en présence de M. le Maire, précisent qu'aucun protocole sanitaire n'est maintenant obligatoire à l'école. La pandémie subie au cours des deux dernières années n'aura pas eu que des effets négatifs. En effet, certaines procédures bien rodées maintenant telles que l'aération très régulière des locaux, le lavage systématique des mains des enfants et l'exclusion de l'enfant si celui-ci à plus de 38° de température feront dorénavant l'objet d'une attention encore plus soutenue qu'auparavant.

Pour rappel en cas d'absence des enfants, les familles sont tenues de prévenir l'école et de transmettre le justificatif correspondant le plus rapidement possible.

Deux exercices incendie sont prévus annuellement. Le premier s'est déroulé avec succès fin septembre 2022 et un exercice « intrusion » est prévu au cours de l'année scolaire.

Il est précisé que l'aide aux devoirs organisée par la commune ne pourra être effective, qu'à la seule condition que l'enfant soit présent à la garderie.

Les institutrices remercient la commune pour l'attribution d'un tableau numérique, de deux ordinateurs neufs et pour la mise à disposition de la halle les jours de pluie.

Les projets pour l'année 2022-2023 sont nombreux :

- **Une fois par mois**, les anniversaires seront fêtés. Les pâtisseries seront préparées par les enfants en matinée ;
- **En novembre et décembre 2022**, un temps d'échange en langue occitane sera délivré par une intervenante extérieure ;
- **Vendredi 9 décembre**, Une visite du collège de Montsalvy a été organisée afin de faire la liaison entre CM2 et les 6^{ème} et CM1 ;
- **Jeudi 15 décembre 2022**, un repas de Noël est offert aux enfants et enseignants, par la mairie ;
- **1^{er}- 3 février 2023**, un voyage à Saint Urcize est prévu. Il intégrera diverses activités (sortie en chiens de traîneaux, raquettes, luges et visite d'une coutellerie à Laguiole) ;
- **En mai-juin 2023**, 8 séances de piscine (2 séances par jours) seront organisées avec pique-nique sur place en regroupement avec l'école de Puycapel ;
- **Juin 2023**, fête de l'école (date définir)

En juin 2022, la fête de l'école organisée par le corps enseignant et soutenue par l'Association des Parents d'Elèves (APE) a réuni, comme tous les ans, petits et grands dans un élan festif et convivial au cours duquel les enfants ont fait apprécier au nombreux public présent un spectacle récréatif. L'enquête menée par « le commissaire », sur la disparition du loup, s'appuyait sur une approche dynamique et très construite de contes tels que « Boucle d'or et les trois ours », « le loup et les sept chevreaux », « le petit chaperon rouge », « la soupe aux cailloux », « les trois petits cochons », « le loup et l'agneau » et « Pierre et le loup. Merci aux enfants et aux maitresses pour ce beau spectacle.



En respect du droit à l'image, nous sommes désolés de devoir flouter les visages des enfants



La chasse

Après bien des hésitations suite à la terrible malchance qui a frappé la société de chasse de Cassaniouze, deux co-présidents ont bien voulu accepter de prendre la présidence de cette association pour que l'activité chasse puisse continuer et permettre de réguler une population de gros gibier en constante augmentation.

La saison de chasse est ouverte depuis le 15 août 2022. Les jours de chasse régulièrement utilisés sur la commune sont :

samedi, dimanche, jeudi et jours fériés

mais la réalisation du **plan de chasse aux cervidés** peut être effectuée **tous les jours de la semaine sauf le vendredi**. La **chasse aux colombidés et à la bécasse** est ouverte également **tous les jours sauf le vendredi**.

La réserve de chasse qui représente 10 % du territoire chassable de la commune a été déplacée. Elle se situe dorénavant de La Trappe jusqu'au Corriger.



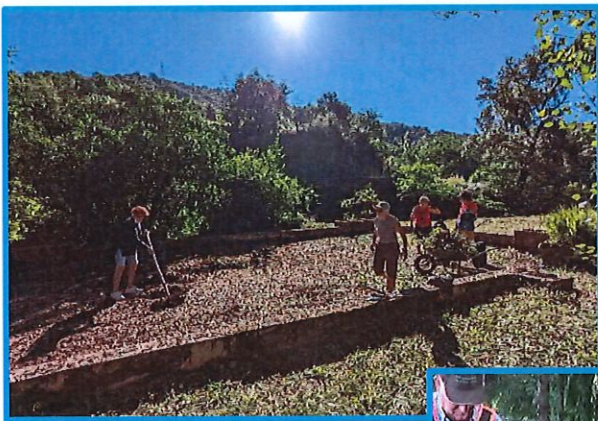
L'association de chasse a sollicité une subvention particulière auprès de la Fédération des chasseurs pour financer des panneaux fixes à installer à l'entrée des chemins de randonnée. Conscients que la nature appartient à tous, les responsables de la société de chasse tiennent à maintenir de bonnes relations avec l'ensemble des usagers de la nature. Ils invitent tous ces usagers de la nature à se vêtir d'un gilet fluorescent lors de leurs randonnées.

L'entretien des sentiers communaux, des berges, des parterres et des sentiers de grandes randonnées

Nous ne souhaitons pas que la végétation referme nos paysages, et donc l'entretien annuel des sentiers est une nécessité. Aussi comme chaque année au mois de juin, une trentaine de bénévoles se sont adonnés aux joies du débroussaillage. Leur énergie a permis de rendre accessible à tous, les kilomètres de sentiers qui font le bonheur des petits et des grands, des habitants

mais aussi des randonneurs de passage, sur notre

territoire. Après les gros efforts fournis, la commune reconnaissante a offert aux bénévoles un déjeuner réparateur de forces, à l'auberge du village.



La communauté de Communes en charge de l'entretien des sentiers de grande randonnée a rencontré cette année de grandes difficultés d'organisation. Dispo Service qui assurait jusqu'à présent cette mission n'ayant pas le personnel nécessaire à disposition, l'ADAPEI a été mandatée pour organiser le débroussaillage. Toutefois cette année, l'entretien de ces sentiers a été effectué en totalité par des bénévoles de la commune.



L'effort financier réalisé l'an dernier au titre des premières plantations florales dédiées aux abords et nouveaux parterres de la rue principale du bourg de Cassaniouze a permis de limiter la facture « fleurs » cette année et a porté ses fruits (enfin devrions nous dire ses fleurs !) dès lors que la majorité des plantes « vivaces » ont survécu. Pour autant, un désherbage restait nécessaire. Nous remercions les fidèles bénévoles qui comme chaque année ont participé très efficacement.

L'association HANDI AIDE

Une rencontre organisée fin septembre a permis un premier contact avec le directeur de l'association Handi Aide en vue d'évaluer les possibilités d'implantation sur la commune d'un établissement permettant l'accueil de personnes âgées non-voyantes.

Les relais de téléphonie mobile – 4G

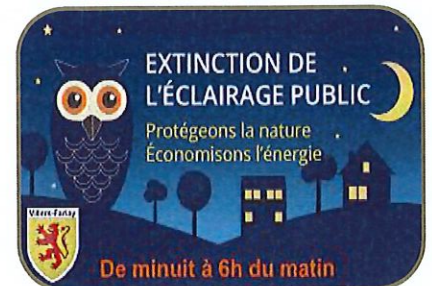
Les deux antennes relais 4G implantées en novembre 2021 par l'opérateur FREE sur les secteurs du « Mont » et du « Prat » ont été raccordées aux réseaux électriques et sont opérationnelles depuis le mois de juillet 2022. L'implantation d'un troisième pylône susceptible d'offrir une couverture optimale au village de St Projet de Cassaniouze, à la Rigaldie et à Coursavy a été actée par arrêté du 27 septembre 2021. Ce troisième pylône pourrait être posé idéalement face au village de Saint Projet sur la commune de Grand-Vabre et Senergues. L'étude d'implantation réalisée par l'opérateur FREE est mise en concertation avec la région Occitanie. Les réseaux 4G bénéficieront courant 2024 d'un service optimal, après réglages des connexions entre les trois pylônes.

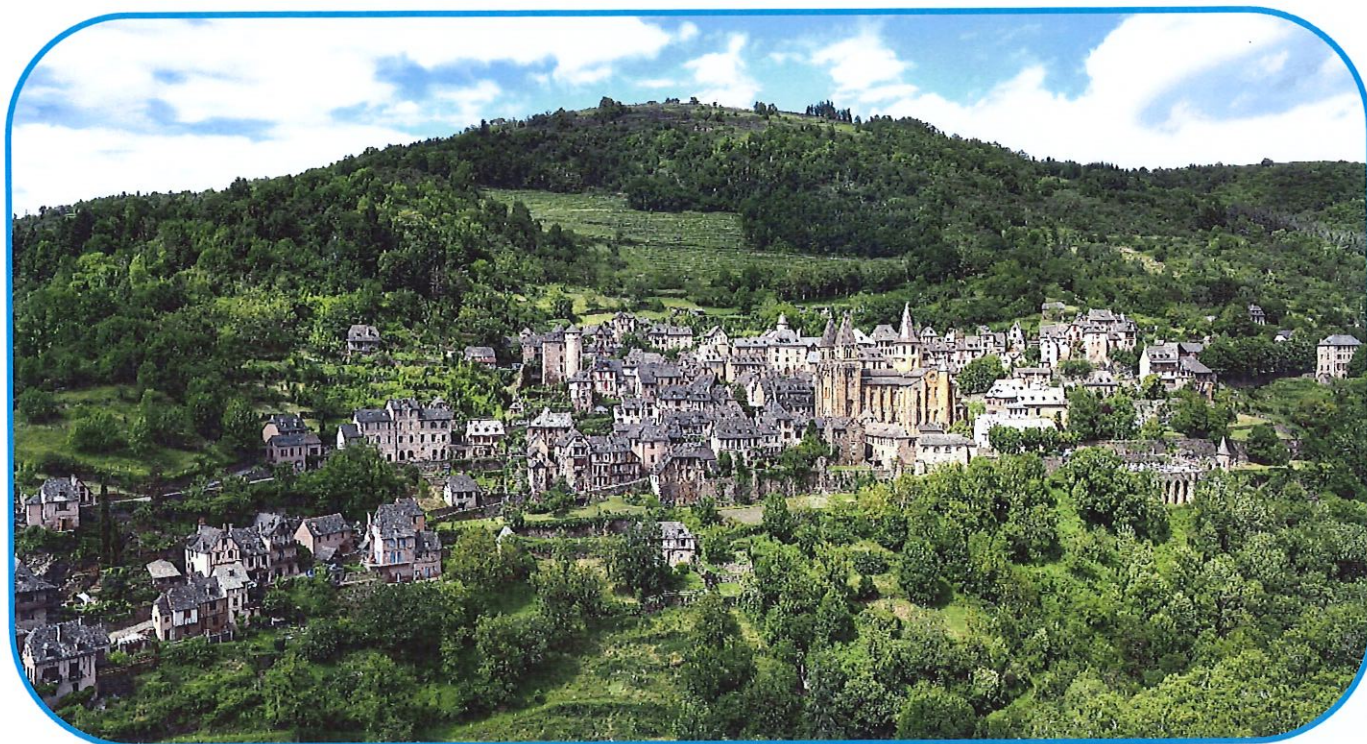


Les économies d'énergie communales

Face à une augmentation de 57 % des tarifs d'électricité, la mairie est amenée à engager rapidement un plan communal d'économie d'énergie qui s'est traduit dès fin novembre 2022 par :

- L'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin dans le centre bourg de Cassaniouze et de 23h à 6h partout ailleurs sur la commune ;
- La diminution ou l'arrêt du chauffage dans les salles non occupées ;
- Le remplacement des radiateurs trop consommateurs d'électricité ;
- et à moyen terme la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.





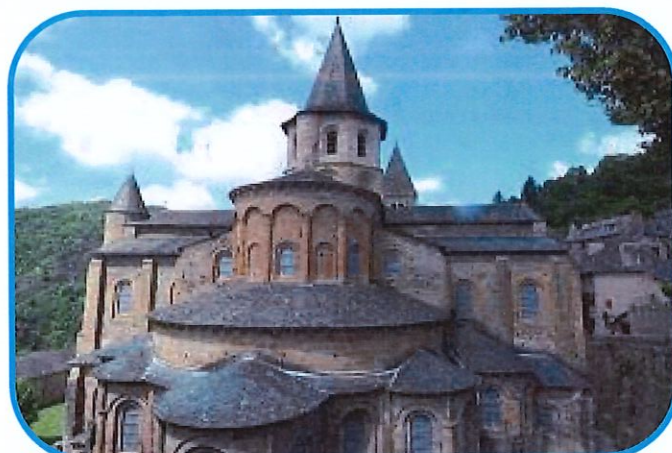
Les premiers pas vers la labellisation « Grand Site de France »

Forts de la qualité et de la préservation des paysages, des monuments et du patrimoine local, les élus ont depuis quelques années, œuvrés pour faire reconnaître le site classé de « Conques et la Vallée du Dourdou » en tant que Grand Site de France.

Il est vrai que le territoire est doté d'un paysage exceptionnel, parmi les plus beaux, les plus célèbres et les plus emblématiques de France. Haut lieu touristique, cette attractivité amène également de nombreux visiteurs à fréquenter notre site, et plus particulièrement Conques. Cela peut engendrer pour l'avenir, certaines problématiques en termes de stationnement, de cadre de vie, de pollutions visuelles...

S'engager dans une démarche de Grand Site de France, c'est :

- Trouver des solutions à court, moyen et long terme pour préserver et révéler nos paysages et nos patrimoines ;
- Maintenir un territoire habité, dynamique et accueillant ;
- Proposer des activités et des lieux de découverte pour mieux comprendre et apprécier l'ensemble du territoire.





Un périmètre élargi et adopté

Le périmètre du futur Grand Site de France va au-delà du site classé et concerne tout ou partie des communes de Conques-en-Rouergue, Sénergues, Pruines, **Cassaniouze** et Vieillevie.

Une importante concertation a été menée de 2019 à 2021 pour partager les atouts de ce territoire, aux confins de l'Aveyron et du Cantal, mais aussi ses problématiques et ses enjeux.

Un syndicat mixte a été créé pour animer et coordonner la démarche

Depuis quelques mois, un syndicat mixte a été mis en place dans le but de construire un projet de territoire qui prenne en compte les valeurs et l'esprit des lieux.

S'agissant d'une démarche longue et exigeante,

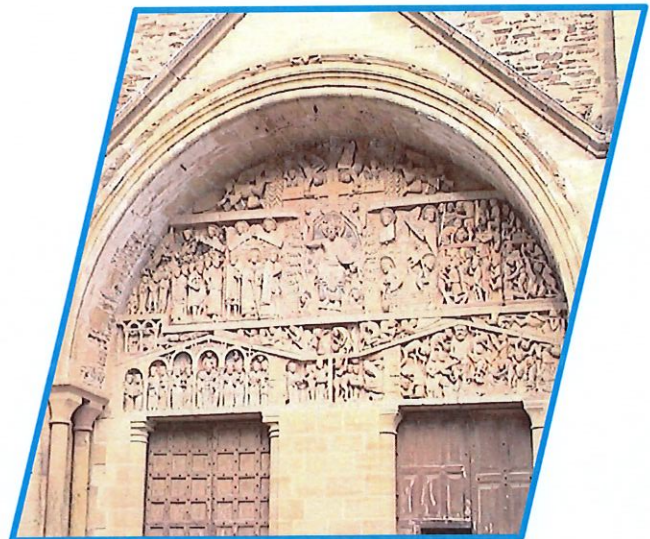
Laure Vigouroux a été recrutée en tant qu'animatrice afin de piloter la démarche de labellisation en partenariat avec les différents acteurs du territoire et permettre le dépôt du dossier de candidature.

Tous concernés

Parce que vous aimez, vivez ou travaillez sur ce territoire, vous êtes concernés !

Dès 2023, plusieurs moments d'échanges vont **vous être proposés** afin que vous puissiez contribuer et participer au projet du Grand Site de Conques.

Contact : Laure Vigouroux - Grandsite-conques@outlook.fr - tél : 06 59 51 26 28



Les récupérateurs d'eau

Il ne vous a certainement pas échappé que les périodes de sécheresse de plus en plus prégnantes chaque année pourraient à court terme entraîner des restrictions d'eau aux usagers, plus importantes. Aussi afin de pallier ce problème avant qu'il ne devienne trop critique, il est proposé aux habitants de la commune de bénéficier d'achat groupé de cuves susceptibles entre autres de faire survivre nos jardins et nos fleurs pendant les périodes les plus chaudes. Inscription au secrétariat de mairie dès Janvier 2023.



Syndicat de l'eau

En raison des problèmes de sécheresse subis par certaines communes, la mise en place d'un syndicat de l'eau est à l'étude, sur le secteur de l'ex canton de Montsalvy, en interconnexion avec les communes voisines.

L'application d'information communale « PanneauPocket »

Cette application mobile d'informations et d'alertes a été mise à votre disposition par votre commune en décembre 2021. Vous êtes maintenant nombreux à être connectés et à recevoir en temps réel les informations qui vous permettent de suivre la vie de votre commune et notamment les animations proposées. A ce jour, 190 smartphones ou tablettes possèdent « Cassaniouze » dans leurs favoris et 17 147 lectures ont été effectuées en 1 an.

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



- 1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - © PANNEAUPOCKET 2022

Panneau Pocket

Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket



Soyez les premiers informés de l'actualité de votre commune en téléchargeant PanneauPocket

Disponible **gratuitement** sur



Les ateliers numériques communautaires

La Communauté de Communes a procédé à l'ouverture d'ateliers numériques d'avril à juin 2022, financés par un plan gouvernemental destiné aux habitants de tous âges et de tous niveaux. Sur notre territoire, les populations ciblées ont été les personnes débutantes, car les plus éloignées du numérique. Il devient en effet primordial de savoir comment fonctionne les applications auxquelles nous devons nous adapter notamment celles relatives aux démarches administratives, en étant le moins possible dépendant d'autrui. De nos jours le numérique est partout, dans nos téléphones, nos ordinateurs et les objets connectés.



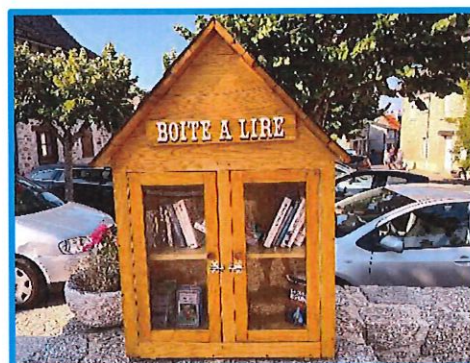
Six ateliers numériques se sont tenus sur notre commune d'avril à juin 2022. Ils ont rassemblé un total de 5 participants qui ont pu pour certains apprendre les rudiments de l'informatique et d'internet.



La boîte à lire

Une boîte à lire entièrement réalisée par M. Boulanger (1^{er} adjoint) est à votre disposition sur la place de la mairie de Cassaniouze.

Késako ? En fait c'est une micro bibliothèque où chacun d'entre vous peut y déposer des livres et en emprunter gratuitement. Ainsi vous les faites circuler en les libérant dans la nature afin que d'autres personnes les lisent avant de les relâcher à leur tour. C'est gratuit, il faut juste bien refermer la porte de la « boîte à lire » afin que les ouvrages soient conservés hors de portée des intempéries. Bonnes lectures à tous !



Les maisons France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise ... France Services accompagne les citoyens dans l'ensemble des démarches administratives du quotidien.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, la poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques (uniquement pour les particuliers).



Au 24 mars 2022 dans le Cantal, 15 sites ont été labellisés « France Services » dans les communes de **Maurs**, de **Montsalvy**, de Chaudes-Aigues, de Ruynes en Margeride, de Pierrefort, de Murat, de Condat (France Services Postale), de Ydes, de Vic sur Cère (France Services Postale), de Champ sur Tarentaine (France Services Postale), **Saint-Mamet la Salvetat**, Neuvéglise sur Truyère, Riom-es-Montagne et Allanche.

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service pour création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne.

Les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne.

France services, c'est le **retour du service public au cœur des territoires à moins de 30 minutes de chez vous, quel que soit l'endroit où vous vivez.**

Pour plus d'information : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Les maisons France services les plus proches de Cassaniouze se situent à :

Montsalvy : ☎ 04 71 49 64 37, **Maurs** : ☎ 04 71 46 87 17 et **Saint-Mamet** : ☎ : 04 71 49 33 30.

Elles sont à contacter impérativement avant tout déplacement.

Un bus France Services porté par le Conseil départemental est également labellisé. Il a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire départemental pour apporter les services au plus près des usagers.

L'application régionale de covoiturage « MOV'ICI »



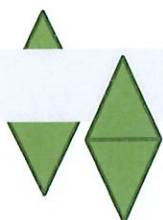
Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que nos déplacements reviennent de plus en plus onéreux compte tenu de la flambée des prix des carburants. Aussi nous vous informons qu'un moyen de covoiturage a été imaginé et mis en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à cette application vous pourrez effectuer des trajets de covoiturage avec des personnes partageant les mêmes intérêts : entreprises, zones d'activités, campus, universités, collectivités, marchés, loisirs etc ...

En complément des transports en commun, qui ne peuvent satisfaire tous les besoins de déplacement, et dans un contexte d'urgence climatique, les différentes formes de mutualisation de la voiture et notamment la promotion du covoiturage courtes distances, s'imposent comme une solution pérenne.

MOV'ICI est un service public de mobilité et de proximité au cœur de chacun des territoires. Un service public qui crée des liens en mettant en relation gratuitement les personnes souhaitant partager leurs trajets moyennant ou non une contribution au choix de chaque conducteur.

Propreté animale

Merci aux propriétaires de chiens, de chats et de chevaux pour les efforts faits concernant les nuisances sonores et la propreté du bourg de Cassaniouze. Continuez vous êtes sur la bonne voie !



ANIMATIONS 2022

Samedi 11 juin : Fête de l'école



Dimanche 12 juin : Concert de la chorale « *Si Ça Vous Chante* »

Samedi 9 juillet : 1^{ère} étape du Cantal Pédestre



Dimanche 17 juillet 2022 : Ultra rando

- Trails : 12 km et 21 km
- Rando : 12 km
- Rando VTT : 31 km et 44 km



Mercredi 20 juillet 2022 : Grillade du Club des costonhaires à Saint Projet de Cassaniouze.

Samedi 30 et Dimanche 31 juillet : Vente de fouaces en matinée

Jeudi 18 août 2022 : Soirée village en Fête à Cassaniouze

« Même pas peur » ni pour les artistes ni pour les spectateurs venus nombreux assister à ce spectacle

d'équilibristes, présenté par « Eclat » et financé par la mairie dans le cadre de « Champ libre ».



Le marché de pays en nocturne a également rencontré un franc succès.



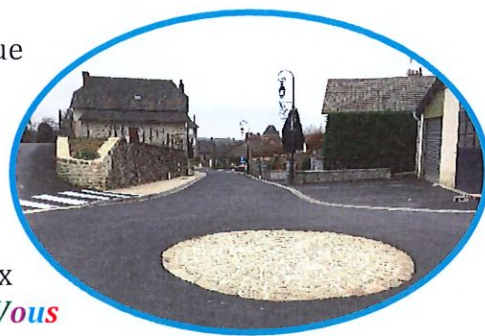
La soirée s'est ensuite poursuivie par la projection du film « Le Buron » de Léo Pons, lequel en fin de séance a répondu aux multiples questions des spectateurs.



Dimanche 21 août : Inaugurations et fête de la truite à St projet de Cassaniouze

Les inaugurations de la traverse de Cassaniouze, de la rue principale du village de Saint-Projet de Cassaniouze et du vitrail créé à l'église du village se sont déroulées en présence

de MM. Delcros (Sénateur) et Descoeur (député), M. Faure (Président du Conseil départemental, de nombreux maires et de la chorale « *Si Ça Vous Chante* » de Montsalvy, en concert.



Les chansons de la variété française des années 1960 à 1980 interprétées par la chorale ont été très appréciées des spectateurs mis en appétit pour passer ensuite à une dégustation de truites dans le village « Départemental » voir « Régional » et peut-être même « National » de « la truite grillée » !!! Un moment très convivial aux dires de tous.



Vendredi 26, Samedi 27 et dimanche 28 août 2022 : Communes aux noms burlesques et chantants

Dans le cadre du 18^{ème} festival gourmand des villages aux noms burlesques et chantants M. le Maire a participé aux rencontres annuelles qui se sont déroulées cette année dans le village de Bourgougnague situé dans le département du Lot et Garonne. L'Assemblée générale a acté la modification du bureau en nommant M. Alain Prigent, Président, et M. Michel Castanier Vice-Président. En 2023, la rencontre annuelle aura lieu en Bretagne, en Ille et Vilaine, à Corps-Nuds.



Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022 : Fête de la Sainte Croix à Cassaniouze

La journée du Samedi a débuté par une dégustation de tripoux sous chapiteaux, suivie par une présentation de vieux tracteurs et de divers objets anciens, d'un concours de pétanque et en soirée d'un repas en plein air, accompagné pour l'ambiance par plusieurs groupes musicaux.



La journée du dimanche a commencé par une messe animée par les musiciens des « cabrettes et accordéons des burons de Pailherols » suivie par le dépôt par Monsieur le Maire et les 8 conscrits, d'une gerbe de fleurs au monument aux morts en hommage aux 74 soldats de la commune, morts pour la France.



Les conscrits 2022



Premier rang gauche :

Alan Fourcoux, Loïc Delort,
Nathan Venzac

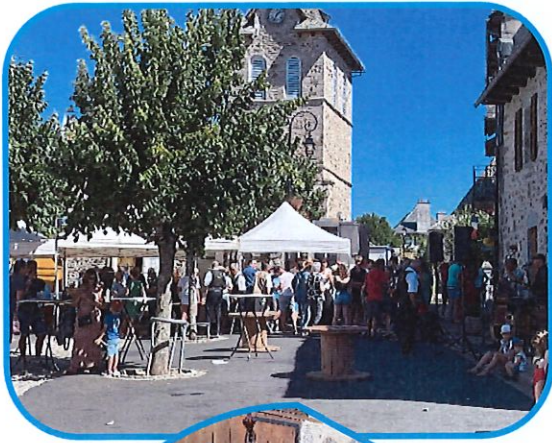
Second rang :

Solène Piganiol, Adèle Loubière,
Gwendoline Vigier,
Camille Charmes,
Amélie Fontanel



Un déjeuner sous chapiteaux apprécié par de nombreux gourmands a précédé un spectacle interprété en occitan par l'humoriste Florian Mercadier.



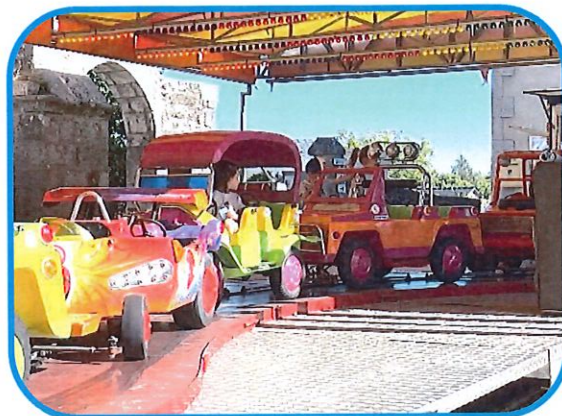


La journée s'est terminée par le concert de Joan de Nadau. Un beau succès qui s'est traduit par de nombreux applaudissements.



Les attractions foraines ont animé le village toute la journée.





La visite du Secrétaire général du Cantal

La visite à Cassaniouze de M. Wahid FERCHICHE, Secrétaire Général du Cantal et Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aurillac, le **vendredi 23 septembre 2022** a été l'occasion pour M. Le Maire et l'équipe municipale de présenter la commune ainsi que les projets locaux pour lesquels l'aide de l'état sera prochainement sollicitée tels que : la création d'une nouvelle station d'épuration et la réhabilitation d'habitations en centre bourg destinées à l'implantation de commerces et d'hébergements pour les randonneurs du GR 465.



Ce temps d'échanges très constructif a permis à M. Ferchiche de préciser que les projets de Cassaniouze entrent parfaitement dans ses priorités et qu'il apportera son total soutien à la concrétisation de ces dossiers.



La commémoration du 11 novembre 1918

Comme chaque année le 11 novembre, en hommage aux soldats de la commune de Cassaniouze morts pour la France, Monsieur le Maire et les anciens combattants ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts. N'oublions jamais que nous devons notre liberté et notre fierté d'être français à ces soldats qui ont donné leur vie.



Installation d'un magnétiseur

Monsieur François Yeste est installé dans le bourg de Cassaniouze dans le local antérieurement occupé par le Kinésithérapeute (l'ancien presbytère).

Il reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



**Mr François
YESTE**

**Diplômé de l'école
française de
magnétisme**

J'interviens chez l'adulte et l'enfant pour :

- ✓ La relance de l'énergie (Rééquilibrage, fatigue)
- ✓ Les problèmes psychiques et mal être (anxiété, insomnie)
- ✓ Les problèmes de peau (zona, eczéma, psoriasis...)
- ✓ Les douleurs musculaires et articulaires (arthroses, tendinites, sciaticques, maux divers...)
- ✓ Les troubles de l'appareil digestif (Digestion difficile, reflux gastrique, troubles intestinaux...)
- ✓ Les troubles circulatoires
- ✓ Renforcement immunitaire (Allergies)
- ✓ Soins pendant la chimiothérapie et radiothérapie
- ✓ Etc...

Sur RDV au 07-72-07-89-79

Je reçois à mon cabinet situé au presbytère à Cassaniouze du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Sauf en cas d'urgence).
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, je peux venir à votre domicile.

Attention !

Même si le magnétisme est efficace dans la plupart des cas, il ne faut pas oublier qu'il ne doit, en aucun cas, se substituer à un traitement médical.





Dates à retenir : **Lundi 22 Mai 2023**
Lundi 18 Décembre 2023



Les sorties 2022 du Club des Costonhaires

17 MAI 2022 – ESCAPADE GOURMANDE EN CORREZE



22 JUIN 2022 - LES FERMES DU MOYEN ÂGE A SAINT JULIEN AUX BOIS et LES JARDINS DE SOTHYS





20 JUILLET 2022 - GRILLADES AU BORD DU LOT A ST PROJET DE CASSANIOUZE



15 SEPTEMBRE 2022 - SORTIE DIAMANT NOIR A CUZANCE – LA TRUFFE DU PERIGORD



14 DECEMBRE 2022 : Le repas de Noël des Costonhaïres

Les membres de l'Association des Costonhaïres étaient venus nombreux participer au repas proposé en cette période de Noël. Des mets succulents mais aussi des danses ont animé et égayé cette après-midi festive.



15 DECEMBRE 2022 : le Noël des enfants

Comme chaque année après un très bon repas offert par la commune, le Père Noël parfait dans son rôle de faiseur de rêves, est venu distribuer de nombreux cadeaux aux enfants de l'école en présence de M. le Maire, des institutrices et du personnel communal. Ils ont été particulièrement gâtés et se sont réjouis des nombreux jeux collectifs reçus cette année. Qu'il est agréable que de voir les regards émerveillés de nos petits !!!



Vendredi 23 décembre

Une veillée de Noël à l'église animée par les cabrettes et accordéons des burons de Pailherols et Ytrac sera organisée par la commune et l'APE :

- **20h** - Arrivée du Père Noël et illuminations de la place
- **22h après le concert** - vente à la **salle multi activités** de boissons chaudes et soupe au fromage sur réservation auprès d'Emilie Guibert : 06 88 32 97 51 où Alexandra Lacipière : 06 43 85 91 28

Dimanche 15 janvier 2023

- **15h** - Concert à l'église par l'Ensemble Vocal Voix Libres
- **17h** - Vœux du Maire et collation à la salle multi activités



Joyeux Noël
&
Bonne Année 2023

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE CASSANIOUZE 1 place Sainte Croix 15340 - CASSANIOUZE Tel : 04 71 49 90 03 email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr site internet : www.cassaniouze.fr		AGENCE POSTALE COMMUNALE Tel : 04 71 49 95 56
LUNDI	9h à 12h	
MARDI	9h à 12h	9h à 12h
MERCREDI	9h à 12h	9h à 12h
JEUDI	9h à 12h	9h à 12h
VENDREDI	9h à 12h 14h à 17h	9h à 12h
SAMEDI		9h à 12h

PERMANENCES Place Sainte Croix	CRÉDIT AGRICOLE
	Mercredi 9h30 à 12h



PERMANENCES 11 rue du Mont (télécentre)	GROUPAMA
	Mercredi 9h30 à 12h

DÉCHÈTERIE DE LAFEUILLADE EN VEZIE Peyreiro 15130 - Lafeuillade en vézie Tél : 04 71 49 64 37 - 04 71 49 69 30	
Il est rappelé que tous les <u>déchets verts et gravats</u> sont à apporter à la déchèterie (s'équiper de masque et de gants ainsi que de votre dernière facture d'ordures ménagères)	
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI	13h30 à 17h30
SAMEDI	8h à 12h 13h30 à 17h30



Vendredi 17 mars

GENRE

Musique

PUBLIC

Tout public

TARIF

15 €

LIEU

Salle polyvalente

HORAIRE

20H30

FLORENT MARCHET GARDEN PARTY

CASSANIOUZE

Florent Marchet est de ces artistes multiples. Compositeur de musique de films, séries et pièces de théâtre, organisateur de lectures musicales, et même romancier ! Et la chanson dans tout ça ?

En 2022, Florent Marchet est de retour avec un disque, Garden party, où il n'a de cesse d'observer le monde avec délicatesse et réalisme. Chaque titre nous embarque dans les aventures des personnages de l'artiste, à la fois fragiles et attachants. Les mots sont ciselés, les harmonies

pop enchanteresses, et la présence scénique de ce cousin lointain de Vincent Delerm et Alain Souchon fait vaciller, entre émotion à fleur de peau et traits d'humour lunaire.

Après huit ans d'absence, l'attente se faisait longue mais récompensée par un nouvel album de Florent Marchet, toujours aussi incisif, original et ambitieux. France inter

**Florent Marchet : piano - voix,
Raphaël Thyss : Trompette - Claviers**

Dimanche 9 avril

GENRE

Théâtre burlesque
et musical

PUBLIC

Tout public

DUREE

1h15

TARIF

10 €

LIEU

Salle polyvalente

HORAIRE

15 h

CIE ZIGOMATIC CLIMAX

CASSANIOUZE

Après s'être attaqués à la malbouffe dans leur spectacle Manger, les quatre joyeux comédiens-chanteurs, danseurs et mimes de la Compagnie Zygomat évoquent cette fois l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité. Il sera donc question de la survie de la planète, et de la nôtre. Dérèglements scéniques, chorégraphies du second degré, acrobatie et chansons, le rire est utilisé comme une arme de réflexion massive. Un mariage entre comique absurde,

humour grinçant, une soupape de décompression tentant de se frayer un chemin vers des lendemains qui chantent.

Ecriture et mise en scène : Ludovic Pitorin

Avec : Aline Barré, Xavier Pierre, Benjamin Scampini, Ludovic Pitorin

Création lumières, régie générale : Xavier Pierre

Compagnonnage à la mise en scène : Fabien Casseau

Accessoires : Patrick Belland

Costumes : Alexandra Pierre